

Conditions Générales de Vente - Osmova

Article 1 : Présentation de la société

La société Osmova, SAS au capital de 1 000€, dont le siège social est situé au 10 Parc club du Millénaire, 1025 Rue Henri Becquerel Box 95, 34000 Montpellier, immatriculée au RCS de Montpellier sous le numéro B 893 382 788, est spécialisée dans la fourniture de services de programmation informatique.

Article 2 : Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet de définir les droits et obligations de la société Osmova et de ses clients dans le cadre de la vente de prestations de services.

Article 3 : Prix et modalités de paiement

Les prix des services sont ceux en vigueur au jour de la passation de commande, exprimés en euros et hors taxes. Le règlement des prestations s'effectue selon les conditions définies sur le devis ou le contrat. Les paiements sont à effectuer dans un délai de 45 jours à compter de la date d'émission de la facture.

En cas de retard de paiement, des pénalités de retard au taux légal seront appliquées. Si le retard de paiement excède 45 jours, le client accepte explicitement la suspension des services fournis par Osmova jusqu'au règlement total des sommes dues.

Article 4 : Responsabilité de la société Osmova

La société Osmova s'engage à mettre en oeuvre tous les moyens à sa disposition pour la bonne exécution des prestations. Toutefois, Osmova ne saurait être tenue pour responsable des

dommages indirects résultant de l'utilisation de ses services, y compris perte de données, pertes financières ou autres.

Le client reconnaît que, sauf mention contraire expresse dans le contrat, la société Osmova agit en qualité de prestataire technique et n'est pas responsable des contenus ou données publiées par le client via les services fournis.

Article 5 : Traitement des données et RGPD

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), la société Osmova s'engage à traiter les données personnelles qui lui sont confiées dans le respect des lois en vigueur.

Toutefois, il appartient au client de mettre en place toutes les démarches nécessaires pour respecter la législation applicable en matière de traitement des données personnelles, sauf s'il confie explicitement à Osmova la mission de s'en charger via une clause contractuelle spécifique.

Osmova n'est pas responsable des manquements du client aux obligations liées à la protection des données personnelles.

Article 6 : Retards d'exécution et de livraison

La société Osmova mettra tout en oeuvre pour respecter les délais d'exécution indiqués dans le devis ou le contrat. Toutefois, en cas de modifications apportées par le client après validation d'une maquette, que ce soit pour un site web, une application ou tout autre service, les délais de livraison pourront être ajustés et des frais supplémentaires pour mises à jour pourront être appliqués. Ces modifications doivent faire l'objet d'un accord entre les parties. Osmova informera le client des nouveaux délais et des coûts associés, le cas échéant.

Article 7 : Conditions d'exécution des fichiers pour l'impression

Pour toute prestation d'impression, la validation du Bon à Tirer (BAT) par le client est obligatoire avant toute production. L'impression ne pourra être réalisée qu'après la validation définitive du BAT,

et ce dans un délai minimum de 10 jours ouvrés suivant cette validation. Osmova ne saurait être tenue responsable des délais supplémentaires occasionnés par une validation tardive du BAT.

Le processus de création graphique inclut un maximum de trois (3) allers-retours de modifications.

Toute demande de modification supplémentaire au-delà de ce nombre entraînera des frais supplémentaires, qui seront facturés selon un tarif horaire ou forfaitaire convenu.

Article 8 : Compétence juridique

En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes CGV, le tribunal compétent sera celui de Montpellier.

Article 9 : Force majeure

Aucune des deux parties ne pourra être tenue responsable pour tout retard ou inexécution de ses obligations résultant d'un cas de force majeure, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Article 10 : Acceptation des conditions générales de vente

La passation d'une commande implique l'adhésion sans réserve du client aux présentes CGV.